



LETTRE OUVERTE

Le SPIP 28, antenne de Chartres: un mode de communication qui n'en est pas un : « *la demande d'explication* ».

2 en 6 mois pour la même personne ...

Dans quel monde vivons nous ?

Si nous ne sommes pas capables de reconnaître le professionnalisme...

Si nous ne pouvons pas tolérer la contestation...

Si nous ne savons pas tenir compte des particularités des uns et des autres...

Nous souffrons du manque de reconnaissance ... Nous ne nous attendions pas à la sanction.

L'antenne de Chartres est un service à taille humaine. Nous savons, dans les moments difficiles nous soutenir. Nous avons tous à cœur de remplir au mieux notre mission de service public. Personne ne peut remettre en cause notre investissement dans ce service.

Aujourd'hui, l'un d'entre nous est encore sanctionné et c'est l'ensemble de l'équipe qui est sanctionnée.

Comment mobiliser son énergie, sa patience, son empathie sur des situations humaines au bord de la rupture si nous ne sommes pas soutenus, encadrés et guidés dans la bienveillance ?

Il existe, donc, encore, des personnes pouvant penser que la sanction soit vecteur de changement ?

Il existe, donc, encore des personnes pouvant penser que la sanction soit une méthode de management ?

Mais que se passe t-il depuis bientôt deux ans dans ce service qui n'avait encore jamais fait parler de lui ? ...

Chartres, le 12 mai 2016

Les bureaux de l'UFAP/UNSA Justice et la CGT Insertion Probation du SPIP 28